

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CESS2025

HISTOIRE

GUIDE DE PASSATION

H

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
MODALITÉS DE PASSATION.....	5
1. Description de l'épreuve	5
2. Description des documents	6
3. Confidentialité	6
4. Passation de l'épreuve	7
4.1 Ouverture des paquets d'épreuves	7
4.2 Déroulement.....	7
4.3 Adaptations.....	8
4.4 Élèves primo-arrivants	8
5. Correction et encodage des résultats.....	8
6. Modalités de réussite.....	9
7. Retours qualitatifs sur l'épreuve.....	9
8. Contacts utiles	11

Introduction

Les épreuves externes certificatives communes au terme de la dernière année de l'enseignement secondaire (CESS) évaluent la maîtrise d'une partie des compétences décrites dans les référentiels de compétences terminales. Dans l'enseignement de transition, elles concernent deux disciplines : le français et l'histoire.

Leur mise en place répond à la **nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**. Elles ont donc lieu simultanément dans toutes les classes, selon des modalités communes à tous les établissements. Les consignes, les modalités de passation et les critères de correction sont communs à tous les élèves. Dans chaque école, le respect de ces conditions est placé sous la responsabilité de la direction¹, des enseignantes et des enseignants².

L'épreuve d'histoire se déroulera dans toutes les écoles la matinée du **vendredi 20 juin 2025**.

Elle cible la compétence de **critique**.

La participation à l'épreuve est obligatoire dans tous les établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est destinée aux élèves de 6^e année de l'enseignement général et de l'enseignement technique et artistique de transition, dans l'enseignement ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé de forme 4.

Ce **guide de passation** contient toutes les informations nécessaires à la préparation et au bon déroulement de la passation proprement dite de l'épreuve. Il doit être distribué aux enseignants concernés dès sa réception le **lundi 16 juin 2025** sur la plateforme sécurisée accessible à la direction. Comme tous les documents liés à l'épreuve externe commune, ce dossier est soumis à la confidentialité jusqu'à la fin de la passation de l'épreuve.

Les indications précises relatives à la correction des copies, à l'encodage et à la transmission des résultats font quant à elles partie du **guide de correction**, qui sera disponible sur la plateforme sécurisée accessible aux directions, à l'issue de la passation de l'épreuve, à 10h30.

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et composé de :

M. Olivier BLAIRON, enseignant ;

Mme Mélanie BOST, directrice adjointe, Direction générale du Pilotage du Système éducatif ;

Mme Céline DEMOUSTIER, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Estelle DUCHESNE, formatrice ;

Mme Sarah FLOCK, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Mme Bénédicte FRANCK, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

M. David GOOVAERTS, inspecteur ;

Mme Marie HAINAUT, enseignante ;

¹ Dans ce guide, « la direction » désigne également la personne mandatée par la direction dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné par la Communauté française.

² Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Mme Pascale LAMBRECHTS, inspectrice et vice-présidente du groupe ;

Mme Jessica LEGRAND, enseignante ;

M. Louis LEMERCIER, enseignant ;

Mme Christine PONCHON, inspectrice coordonnatrice de l'enseignement secondaire de transition et de qualification et présidente du groupe.

Modalités de passation

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve certificative en histoire évalue cette année la compétence de critique telle qu'elle a déjà été mise en œuvre dans les épreuves externes certificatives précédentes, disponibles en ligne sur le site www.enseignement.be/cess (onglet « histoire »).

Comme annoncé dans la circulaire 9352 du 18 septembre 2024, la thématique de l'épreuve sera en lien avec l'exploration spatiale dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. La compréhension du portefeuille documentaire et de la question de recherche nécessitera la mobilisation de savoirs conceptuels et de connaissances contextuelles en lien avec la thématique. Elle ne prétend donc pas à l'exhaustivité en matière d'évaluation des compétences et des savoirs requis.

La documentation composée de traces du passé et de travaux postérieurs doit être analysée et soumise à la critique. Comme le recommandent les programmes, le corpus documentaire soumis aux élèves est varié. Les documents ont été sélectionnés en vue de permettre l'exercice de la critique historique et d'éprouver chez les élèves leur aptitude à jauger la pertinence de l'information et à en apprécier la fiabilité par rapport à une question de recherche.

Dès le début de l'enseignement secondaire, l'élève est progressivement préparé à mener à bien des tâches de critique. En effet, dans les socles de compétences pour la formation historique, on compte, par exemple, « distinguer le fait de l'opinion » ou encore « distinguer ce qui est certain de ce qui est hypothétique ». Ensuite, l'exercice de la compétence de critique se complexifie progressivement pour finalement atteindre le niveau de l'épreuve certificative de fin de la 6^{ème} année.

Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, cet exercice de critique se décline généralement en deux étapes successives. La première étape exige de l'élève qu'il puisse jauger la pertinence des documents soumis à son analyse : le document apporte-t-il des éléments de réponse à la question de recherche ? Quelles raisons ai-je de garder ou d'écarter ce document ? Dans la seconde étape, l'élève est invité, sans se prononcer définitivement, à soumettre à la critique de fiabilité les documents : ai-je des raisons objectives de me fier ou de me méfier de ce document ?

DESCRIPTION DES DOCUMENTS

L'épreuve comporte deux livrets : *Consignes* et *Portefeuille de documents*.

Ceux-ci sont distribués aux écoles emballés dans des paquets scellés sous plastique.

Chaque paquet contient :

- **pour la version standard :**
 - 10 exemplaires des *Consignes*,
 - 10 exemplaires du *Portefeuille de documents* ;

- **pour les versions adaptées V1 et V2 :**
 - 1 exemplaire des *Consignes*,
 - 1 exemplaire du *Portefeuille de documents*.

Une version adaptée V2 électronique est également téléchargeable le matin de l'épreuve sur la plateforme sécurisée accessible à la direction.

Le *Guide de correction* de l'épreuve sera, quant à lui, disponible via la plateforme sécurisée accessible aux directions le **20 juin 2025**, dès 10h30.

CONFIDENTIALITÉ

Les épreuves externes certificatives et les documents qui les concernent sont **confidentiels**.

La direction prendra les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de la passation. Ainsi, les colis scellés contenant les paquets d'épreuves ne seront pas ouverts avant le jour de l'épreuve, 07h00 du matin.

Secret professionnel et confidentialité

Pour rappel, les membres du personnel de l'enseignement sont soumis au secret professionnel lorsqu'ils prennent connaissance d'informations qui ont un caractère secret, comme l'énoncé d'un examen avant sa passation, qui plus est lorsque l'examen est fourni dans un emballage scellé avec des instructions d'ouverture précises.

Toute divulgation du contenu des épreuves pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires, en respect des procédures prévues par les statuts et lois. Cette divulgation est également soumise aux peines prévues à l'article 458 du Code pénal.

Les membres du personnel qui ne sont pas enseignants (puériculteurs, agents de maîtrise, ouvriers, bénévoles...) sont soumis au même devoir de confidentialité quant au contenu des épreuves externes certificatives.

Bris des scellés

Toute personne, qu'elle soit membre du personnel de l'enseignement, élève, parent ou fournisseur, qui briserait les scellés ou l'emballage des paquets d'épreuves certificatives, est soumise aux peines prévues par l'article 460 du Code pénal.

En cas de problème

Si vous constatez le moindre problème de sécurité dans la procédure de distribution, de passation ou de correction, veuillez prévenir immédiatement l'Administration à l'adresse : evaluations.externes@cfwb.be.

L'Inspection mènera quotidiennement, jusqu'à la fin de la session, des missions de contrôle des conditions d'ouverture des paquets et de la régularité de la passation des épreuves.

PASSATION DE L'ÉPREUVE

4.1 Ouverture des paquets d'épreuves

Le **vendredi 20 juin 2025**, au plus tôt à 7 h, la direction déchire le film plastique des paquets correspondant au jour de passation et télécharge les documents nécessaires sur EVAEXT. Elle répartit ensuite les documents entre les enseignants ou personnes responsables de la passation.

4.2 Déroulement

Le local de passation doit impérativement être neutre. La direction veillera à ce que les supports, affiches, panneaux, cartes susceptibles de fournir des informations ou d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve soient préalablement enlevés.

La surveillance de la passation est placée sous la responsabilité de la direction.

Installation des élèves et distribution des documents

Les élèves sont installés dans un local de passation adapté. L'enseignant distribue les deux livrets destinés aux élèves.

Ceux-ci peuvent disposer chacun de feuilles de brouillon et d'un dictionnaire (les dictionnaires comportant une section « noms propres » sont autorisés). Les élèves peuvent également disposer d'un casque antibruit et de feutres fluorescents.

L'épreuve débute entre 08h15 et 08h45, selon les dispositions pratiques fixées par la direction. Le temps prévu pour l'épreuve est de deux périodes de 50 minutes. La durée de l'épreuve est fixée en **minutes effectives**, c'est-à-dire que l'épreuve commence uniquement quand les élèves sont installés dans leur local, face à leurs livrets.

Attention : la lecture à voix haute ou toute reformulation des consignes ainsi que la réponse aux questions posées par les élèves ne sont pas autorisées.

L'enseignant récupère les documents après 100 minutes effectives. Il est important que cette consigne soit respectée **pour garantir l'égalité des conditions de passation entre les classes et les écoles.**

4.3 Adaptations

Pour les élèves à besoins spécifiques, la durée de l'épreuve peut être aménagée par octroi de temps supplémentaire. Il peut s'agir de temps après ou avant l'épreuve, sans toutefois modifier l'heure d'ouverture des paquets (à partir de 7 h) ni entraver le temps nécessaire à la correction.

Ces élèves peuvent aussi bénéficier d'une relance attentionnelle.

Pour toutes les autres adaptations et leurs conditions de mise en place, consultez la [circulaire 9440 du 19 février 2025](#), relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives « CE1D » et « CESS » de l'année scolaire 2024-2025.

4.4 Élèves primo-arrivants

Lors de la passation de l'épreuve, l'élève primo-arrivant peut disposer des aménagements suivants :

- utilisation d'un dictionnaire français-langue maternelle ou d'un logiciel de traduction ne requérant pas de connexion internet ;
- temps supplémentaire.

CORRECTION ET ENCODAGE DES RESULTATS

Le respect des consignes et des modalités de correction est placé sous la responsabilité de la direction.

Les consignes de correction de chaque épreuve sont précisées dans le **guide de correction**. Celui-ci sera disponible en téléchargement sur la plateforme sécurisée accessible à la direction **le vendredi 20 juin 2025 à 10h30**. Il doit immédiatement être transmis aux enseignants concernés.

Un **helpdesk** est organisé par l'Administration pour répondre aux questions des correcteurs. L'horaire et le numéro d'appel se trouvent dans la section « Contacts utiles ».

Le guide de correction contient également des instructions d'encodage des résultats. Cet encodage se fera au moyen de grilles, déjà complétées par des informations administratives concernant les élèves. Les instructions de récupération des grilles seront envoyées par e-mail aux directions à partir du **mardi 17 juin 2025**.

MODALITÉS DE RÉUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50 % des points.

La décision d'octroi du certificat d'enseignement secondaire supérieur à l'élève est basée sur les résultats obtenus à l'épreuve externe pour ce qui concerne la compétence ciblée dans la discipline évaluée, et les résultats aux évaluations internes pour ce qui concerne les autres compétences relatives à cette discipline.

La pondération de la compétence visée par l'épreuve externe par rapport aux autres compétences est laissée à l'appréciation du conseil de classe.

En cas de réussite à l'épreuve externe, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline concernée.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer à l'épreuve maîtrise la compétence et les savoirs visés. Le conseil de classe prend en compte les besoins spécifiques de l'élève comme expliqué ci-dessous. Le conseil de classe fonde sa décision sur un dossier comportant :

- la copie des bulletins des deux années suivies au 3e degré ;
- l'avis des enseignant(s) titulaire(s) dans la ou les discipline(s) concernée(s) ;
- tout autre élément que le conseil de classe estime utile comme, le cas échéant, le protocole d'aménagements raisonnables ou le protocole d'intégration.

Les conditions de réussite prévues par le règlement des études du pouvoir organisateur restent pleinement d'application sauf en cas de décision ultérieure du gouvernement.

Remarque à propos des modalités de réussite des élèves primo-arrivants :

Les modalités spécifiques de certification des élèves primo-arrivants sont détaillées dans la [circulaire 9440 du 19 février 2025](#).

RETOURS QUALITATIFS SUR L'ÉPREUVE

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les directions et les enseignants seront invités, après la session d'épreuves externes, à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2025. Un courriel sera envoyé sur la boîte mail administrative des écoles le **jeudi 26 juin 2025** à ce propos.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants d'histoire pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/250283373677363> ou en scannant le QR code suivant :



Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document *Résultats 2025*. Le document *Résultats*, publié chaque année sur www.enseignement.be, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

CONTACTS UTILES

Pour une question d'ordre général :

Catherine Smits
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations
02/690 82 87 ou 02/690 81 91
cess@cfwb.be

Pour une question relative à la correction de l'épreuve :

La permanence d'histoire est organisée au 02/690 82 12

- le vendredi 20 juin 2025 de 13 h à 16 h ;
- le lundi 23 juin 2025 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ;
- le mardi 24 juin 2025 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Pour une question relative à l'encodage des résultats :

Thierry Libert
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations
02/451 63 71
evaluations.externes@cfwb.be

Guy Quintard
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations
02 690 82 23
evaluations.externes@cfwb.be

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CESS2025

HISTOIRE

GUIDE DE CORRECTION

H

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
MODALITÉS DE CORRECTION	4
DESCRIPTION DES CRITÈRES DE CORRECTION	4
1. Pertinence des documents	4
2. Fiabilité issue de l'examen de chaque document	11
3. Fiabilité reposant sur des recoupements avec un ou plusieurs documents	14
GRILLE DE CORRECTION (à photocopier en x exemplaires)	15
MODALITÉS DE RÉUSSITE	21
ENCODAGE ET CALCUL DES RÉSULTATS	22
TRANSMISSION DES RÉSULTATS	23
RETOURS QUALITATIFS SUR L'ÉPREUVE	23
CONTACTS UTILES	24
ET L'ANNÉE PROCHAINE ?	24

PRÉAMBULE

L'épreuve certificative en histoire évalue cette année la compétence de critique telle qu'elle a déjà été mise en œuvre dans les épreuves externes certificatives précédentes, disponibles en ligne sur le site www.enseignement.be/cess (onglet « histoire »).

À la suite de la partie « Description des indicateurs de correction », le correcteur¹ trouvera, aux pages 15 à 20, la grille de correction à photocopier en x exemplaires (une grille par élève). Une liste d'arguments de fiabilité recevables est incorporée dans cette grille.

Pour toute question relative à la correction de l'épreuve :

Le numéro de téléphone d'accès à la permanence CESS histoire est le suivant : **02 690 82 12**

Permanence le jour de l'épreuve de 13h à 16h, les deux jours ouvrables suivants de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

¹ Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

MODALITÉS DE CORRECTION

DESCRIPTION DES CRITÈRES DE CORRECTION

1. Pertinence des documents

L'élève doit déterminer et justifier la pertinence ou la non-pertinence des documents 1 à 3.

Pour chaque document, qu'il soit pertinent ou non, l'élève obtient :

- **0 point** pour avoir coché erronément la case « OUI » ou « NON » ou pour avoir coché correctement la case « OUI » ou « NON » **sans** apporter de justification.
- **2 points** pour l'avoir correctement identifié comme pertinent ou non pertinent **et** mentionné le(s) critère(s) respecté(s) ou non.
- **6 points supplémentaires** pour avoir développé ce(s) critère(s) respecté(s) ou non en confrontant explicitement des informations précises tirées du document avec la question de recherche.

Au total, pour chaque document, l'élève peut donc obtenir un maximum de **8 points**.

Le correcteur trouvera ci-dessous quelques exemples de réponses qui clarifient l'attribution des points.

Pour le document 1

Ce document est pertinent.

Exemple 1

Document 1 : Photographie (Nasa)

Pertinence OUI | NON

Justification(s) :

1 Bien qu'il ait identifié correctement le document comme pertinent, l'élève ne justifie pas la réponse. Ceci vaut **0 point**.

► Cette réponse vaut **0 point**.

Exemple 2

Document 1 : Photographie (Nasa)

Pertinenc OUI | NON

Justification(s) :

1 Ce document est pertinent : les critères de thème, temps et lieu sont respectés.

1 L'élève identifie correctement le document comme pertinent ainsi que les 3 critères respectés. Ceci vaut **2 points**.

► Cette réponse vaut **2 points**.

Selon les pratiques de classe, la formulation peut différer : *Thème : l'adhésion du public occidental aux programmes américains d'exploration spatiale ; temps : les années 1960 ; lieu : le monde occidental* ou *Thème : OK, temps : OK, lieu : OK.*

Exemple 3

Document 1 : Photographie (Nasa)

Pertinenc OUI | NON

Justification(s) :

2 Le document montre une scène de liesse populaire autour des astronautes du programme Apollo 11. Ceci est bien en lien avec la thématique de la question de recherche, à savoir l'adhésion du public occidental aux programmes américains d'exploration spatiale.

1 Bien qu'il ait identifié correctement le document comme pertinent, l'élève ne mentionne pas les critères rencontrés. Ceci vaut **0 point**.

2 L'élève a développé le critère thème en confrontant explicitement des informations précises tirées des documents avec la question de recherche. Ceci vaut **2 points**.

► Cette réponse vaut **2 points**.

Exemple 4

Document 1 : Photographie (Nasa)

Pertinenc OUI | NON

Justification(s) :

2 Le document montre une scène de liesse populaire autour des astronautes du programme Apollo 11. Ceci est bien en lien avec le thème de la question de recherche, à savoir l'adhésion du public occidental aux programmes américains d'exploration spatiale.

1 Le temps et le lieu sont respectés.

1 L'élève identifie le document comme pertinent ainsi que les 3 critères respectés. Ceci vaut 2 points.

2 L'élève a développé le critère **thème** en confrontant des informations précises tirées des documents avec la question de recherche. Ceci vaut 2 points.

► Cette réponse vaut 4 points.

Exemple 5

Document 1 : Photographie (Nasa)

Pertinenc OUI | NON

Justification(s) :

2 Le document montre une scène de liesse populaire autour des astronautes du programme Apollo 11. Ceci est bien en lien avec le thème de la question de recherche, à savoir l'adhésion du public occidental aux programmes américains d'exploration spatiale.

3 La photo date d'octobre 1969. Nous sommes donc bien dans la période (les années 1960) de la question de recherche.

4 La photo est prise à Berlin-Ouest qui fait partie du monde occidental comme le prévoit la question de recherche.

1 L'élève identifie le document comme pertinent ainsi que les 3 critères respectés. Ceci vaut 2 points.

2 L'élève a développé le critère **thème** en confrontant des informations précises tirées des documents avec la question de recherche. Ceci vaut 2 points.

3 L'élève a développé le critère **temps** en confrontant des informations précises tirées des documents à la question de recherche. Ceci vaut 2 points.

4 L'élève a développé le critère **lieu** en confrontant des informations précises tirées des documents à la question de recherche. Ceci vaut 2 points.

► Cette réponse vaut 8 points.

Pour le document 2

Ce document n'est pas pertinent : les critères de thème et/ou de temps ne sont pas respectés.

Pour au moins un des deux critères non rencontrés, l'élève justifie sa réponse **en confrontant explicitement** des informations précises tirées du document avec la question de recherche.

Un seul critère non rencontré suffit à écarter le document.

Exemple 1

Document 2 : Entretien avec Frank DE WINNE

Pertinenc OUI | NON

Justification(s) :

1 Bien qu'il ait identifié correctement le document comme non pertinent, l'élève ne justifie pas la réponse. Ceci vaut **0 point**.

► Cette réponse vaut **0 point**.

Exemple 2

Document 2 : Entretien avec Frank DE WINNE

Pertinenc OUI | NON

Justification(s) :

1 Le thème n'est pas respecté puisque

2 Frank De Winne explique l'importance de poursuivre l'exploration de la Lune. Ceci n'est pas en lien avec le thème de la question de recherche à savoir l'adhésion du public occidental et de ses médias à la conquête spatiale.

1 L'élève identifie le document comme non pertinent et mentionne un des critères non respectés. Ceci vaut **2 points**.

2 L'élève développe un des critères non rencontrés. Ceci vaut **6 points**.

► Cette réponse vaut **8 points**.

Exemple 3

Document 2 : Entretien avec Frank DE WINNE

Pertinence OUI | NON

Justification(s) :

- 1 Le thème n'est pas respecté puisque
- 2 Frank De Winne explique l'importance de poursuivre l'exploration de la Lune. Ceci n'est pas en lien avec le thème de la question de recherche à savoir l'adhésion du public occidental et de ses médias à la conquête spatiale.

- 1 Le critère de temps n'est pas respecté.
- 2 L'interview se déroule en 2019 et traite des perspectives d'exploration spatiale à ce moment-là et non dans les années 1960 comme précisé dans la question de recherche.

1 L'élève identifie le document comme non pertinent et mentionne 2 critères non respectés.

Ceci vaut 2 points.

2 L'élève développe deux critères non rencontrés.

Ceci vaut 6 points.

► Cette réponse vaut 8 points.

Remarque : si l'élève en développe deux et qu'une des deux justifications contient une erreur, l'élève obtient les 6 points aussi. En effet, on valorise ici le fait que l'élève a tout de même écarté le document non pertinent sur la base d'un critère non rencontré justifié correctement.

Pour le document 3

Ce document est pertinent.

Les exemples 1 et 2 du document 1 s'appliquent également au document 3.

Exemple 1

Document 3 : Georges WOLINSKI, « La Lune, on s'en fout »

Pertinence OUI | NON

Justification(s) :

- 2 Le document manifeste un rejet de la couverture médiatique consacrée à l'alunissage. Ceci atteste que les programmes américains d'exploration spatiale ne rencontrent pas l'adhésion de certains médias occidentaux, ce qui apporte des éléments de réponse à la question de recherche.

► Cette réponse vaut 2 points.

1 Bien qu'il ait identifié correctement le document comme pertinent, l'élève ne mentionne pas les critères de temps et de lieu.

Ceci vaut 0 point.

2 L'élève a développé le critère **thème** en confrontant des informations précises tirées des documents avec la question de recherche.

Ceci vaut 2 points.

Exemple 2

Document 3 : Georges WOLINSKI, « La Lune, on s'en fout »

Pertinence OUI | NON

Justification(s) :

- 2 Le document manifeste un rejet de la couverture médiatique consacrée à l'alunissage. Ceci atteste que les programmes américains d'exploration spatiale ne rencontrent pas l'adhésion de certains médias occidentaux, ce qui apporte des éléments de réponse au thème de la question de recherche.

1 Le temps et le lieu sont respectés.

► Cette réponse vaut 4 points.

1 L'élève identifie le document comme pertinent ainsi que les 3 critères respectés.

Ceci vaut 2 points.

2 L'élève a développé le critère **thème** en confrontant des informations précises tirées des documents avec la question de recherche.

Ceci vaut 2 points.

Exemple 3

Document 3 : Georges WOLINSKI, « La Lune, on s'en fout »

Pertinence OUI | NON

Justification(s) :

2 Le document manifeste un rejet de la couverture médiatique consacrée à l'alunissage. Ceci atteste que les programmes américains d'exploration spatiale ne rencontrent pas l'adhésion de certains médias occidentaux, ce qui apporte des éléments de réponse à la question de recherche.

3 Cette première page de journal paraît au moment de l'alunissage en 1969. Nous sommes donc bien dans la décennie de la question de recherche.

4 Il s'agit d'un journal français qui s'adresse à un public occidental, ce qui correspond au lieu induit par la question de recherche.

1 L'élève identifie le document comme pertinent ainsi que les 3 critères respectés.
Ceci vaut 2 points.

2 L'élève a développé le critère **thème** en confrontant des informations précises tirées des documents à la question de recherche.
Ceci vaut 2 points.

3 L'élève a développé le critère **temps** en confrontant des informations précises tirées des documents à la question de recherche.
Ceci vaut 2 points.

4 L'élève a développé le critère **lieu** en confrontant des informations précises tirées des documents à la question de recherche.
Ceci vaut 2 points.

► Cette réponse vaut 8 points.

2. Fiabilité issue de l'examen de chaque document

Dans cette partie, les raisons de se fier ou de se méfier reposent sur l'analyse de chaque document considéré individuellement. L'élève justifie ces raisons en analysant le document et sa notice ou en établissant un lien pertinent entre le document et ses connaissances.

Pour chaque document, le tableau de réponse est divisé en deux colonnes : l'une pour les raisons de se fier, l'autre pour les raisons de se méfier. L'élève doit remplir au moins une raison de se fier ou de se méfier par document et formuler 10 raisons au total sur l'ensemble des documents 4 à 8. Toutes les colonnes ne doivent pas obligatoirement être remplies.

Attention

1. Seules 10 raisons seront prises en compte par le correcteur. Si l'élève a énoncé plus de 10 raisons pour l'ensemble des documents 4 à 8, le correcteur ne tiendra compte que des 10 premières, dans leur ordre d'apparition sur la feuille de réponse de l'élève.
2. Aucun point ne sera attribué aux raisons comportant des erreurs importantes.

En pages 15 à 20, le correcteur trouvera une liste d'arguments de fiabilité recevables intégrée à la grille de correction.

D'une façon générale, doit être considérée comme correcte :

- toute réponse formulée différemment des propositions de la liste mais de contenu équivalent ;
- toute réponse non évoquée dans la liste, mais dont le professeur valide le contenu.

Chaque puce de la liste des arguments de fiabilité doit être considérée comme une réponse différente.

Pour chaque raison avancée, l'élève obtient un maximum de **5 points**. Il obtient :

- **0 point** pour avoir formulé une raison inexacte ou placée dans la mauvaise colonne.
- **1 point** pour avoir cité une raison de se fier ou de se méfier valable.

Et

- **1 point supplémentaire** pour avoir cité une raison valable et formulé une justification mais de façon inaboutie.

Ou

- **4 points supplémentaires** pour avoir cité une raison valable et justifié cette raison de façon aboutie.

0 – 1 – 2 – 5 point(s)

Clarification sur l'attribution des 2 points

La justification sera considérée comme inaboutie dans les cas suivants :

- elle présente trop d'imprécisions :
 - pour désigner les acteurs impliqués, une connaissance, une position idéologique...
 - dans la reformulation d'un extrait, l'identification d'un élément iconographique...
 - dans la terminologie utilisée... ;
- elle présente une maladresse dans la construction syntaxique qui entraîne une confusion potentielle dans la compréhension de la réponse (par exemple, l'élève parle toujours en « il » tout en changeant de sujet ; l'élève utilise mal les connecteurs logiques...) ;
- elle cible mal ou insuffisamment les informations mises à sa disposition pour expliciter sa raison (citation inadéquate ou trop longue, indication biographique ou contextuelle trop longue ou redondante...) ;
- elle est incomplète dans son explicitation :
 - la richesse des informations mises à disposition est insuffisamment exploitée,
 - une mise en corrélation est inachevée...
- la justification présente une incohérence partielle ou est mal associée à la raison avancée.

Quelques exemples clarifiant l'esprit dans lequel le professeur attribuera les points

Document 4 - Irénée Régnault, « Conquête spatiale... »

Une raison de se fier au document est que son auteur est compétent : c'est un chercheur spécialiste de la thématique spatiale.

- Si l'élève écrit seulement *l'auteur du document est compétent* sa réponse vaut **1 point**.
- Si l'élève écrit *l'auteur du document est compétent : il cite l'historien Neil M. Maher* La justification apporte un élément valable pour se fier au document mais celui-ci cadre peu avec la raison avancée ici, à savoir la compétence de l'auteur. Cette réponse vaut **2 points**.
- Par contre, si l'élève développe et précise : *L'auteur est compétent, il est chercheur dans le monde universitaire, spécialiste des technologies et de l'espace* sa réponse vaut **5 points**.

Document 5 - Graphique publié dans Roger D. LAUNIUS, « Sondages d'opinion publique... »

Une raison de se fier au document est que le graphique est précis : il communique les résultats d'un sondage en pourcentages en centièmes ventilés entre différentes catégories.

- Si l'élève écrit seulement *le graphique est précis* sa réponse vaut **1 point**.
- Si l'élève écrit *le graphique est précis : il y a des pourcentages*. La justification n'exploite pas la richesse des informations disponibles. Cette réponse vaut **2 points**.
- Par contre, si l'élève développe et précise : *le graphique est précis : l'axe des ordonnées du graphique exprime les réponses en pourcentages de 0 à 70 %, ou encore le graphique est précis : on y lit que les réponses des personnes interrogées oscillent entre 42 et 58 % pour 9 catégories de dépenses différentes* sa réponse vaut **5 points**.

Document 6 - Chester COMMODORE, « Qu'en est-il de la distance... »

Une raison de se méfier du document tient à sa nature : il s'agit d'une caricature qui déforme la réalité pour délivrer un message, ici, la dénonciation du déséquilibre des investissements du gouvernement américain entre l'exploration spatiale et l'avancée des droits civiques.

- Si l'élève écrit seulement *C'est une caricature : les caricatures forcent le trait* sa réponse vaut **1 point**.
- Si l'élève écrit *La caricature force le trait : les dollars s'envolent de l'oncle Sam vers la Lune, la main tendue n'obtient rien* La justification est amorcée mais reste incomplète et inaboutie. Cette réponse vaut **2 points**.
- Par contre, si l'élève développe et précise : *La caricature force le trait : tous les dollars du gouvernement américain représenté par l'Oncle Sam vont à la Lune alors qu'aucun dollar ne va au bras noir tendu à l'avant-plan. Ceci laisse entendre que la lutte contre les inégalités entre les humains n'obtient aucun financement*. Cette réponse vaut **5 points**.

Document 7 - Bertrand RUSSELL, « Pourquoi l'Homme... »

Une raison de se fier au document est que des éléments du texte peuvent être recoupés avec des connaissances apprises liées à la guerre froide.

- Si l'élève écrit seulement *le document contient des faits étudiés au cours* sa réponse vaut **1 point**.
- Si l'élève écrit *le document contient des faits étudiés au cours : « l'occasion d'une course entre grandes puissances rivales »* La justification avance une citation correctement ciblée mais n'identifie pas le savoir associé. Cette réponse vaut **2 points**.

- Par contre, si l'élève développe et précise : *L'auteur confirme des savoirs appris en classe : Bertrand Russell fait référence à la guerre froide lorsqu'il évoque « l'occasion d'une course entre grandes puissances rivales » pour décrire la compétition entre les États-Unis et l'URSS dans la conquête spatiale* sa réponse vaut **5 points**.

Raisons non valables

De façon générale, le type d'arguments figurant ci-dessous ne sera pas accepté.

- Raisons de se fier
 - *L'auteur est contemporain des faits.* On acceptera par contre *témoin des faits / témoin direct / témoin indirect / acteur des faits.*
- Raisons de se méfier
 - *Le document est un extrait de texte , on n'a pas connaissance de l'entièreté du document ou le document est lacunaire.*
 - *Le texte est une traduction . Des erreurs ont pu être commises .*
 - Les procès d'intention, c'est-à-dire des allégations non étayées comme *L'auteur a peut-être menti* ou *Le texte est extrait d'un livre publié dans un but commercial*, ou encore *L'auteur est un homme politique, donc il cherche à être réélu* On acceptera par contre *L'auteur est un homme politique, donc il est engagé.*
 - *L'auteur n'a pas vécu les faits.*

Attention

Comme indicateurs supplémentaires de la **qualité** et de la **richesse** des réponses de l'élève pour la critique de fiabilité, on tiendra compte des aspects suivants.

1. L'élève couvre chaque document par au moins une raison de se fier ou de se méfier.

0 – 2 points

2. L'élève recourt à des arguments construits sur la base d'éléments tirés :

- des notices biographiques et explicatives, des références ou encore de la nature du document (travail scientifique, correspondance privée, caricature, propagande...) => critique externe ;
- de l'analyse du contenu comme les faits relatés ou les courants idéologiques invoqués, la mise en lien avec des savoirs, l'expression d'opinion ou de sentiment, le lexique utilisé, les symboles, les couleurs, le cadrage...=> critique interne.

Si l'élève a formulé des arguments relevant de ces deux grandes catégories, il obtient **6 points**.

Si l'élève s'est cantonné à une seule catégorie d'argument, il n'obtient aucun point.

0 – 6 points

3. Fiabilité reposant sur des recoupements avec un ou plusieurs documents

Dans cette partie, les 3 raisons de se fier ou de se méfier procèdent de recoupements d'informations semblables ou contradictoires entre le contenu du document analysé et celui d'un ou plusieurs autres parmi les documents 5, 6, 7 et 8.

Pour chaque raison, l'élève obtient un maximum de **6 points**. Il obtient :

- **2 points** pour avoir cité une raison de se fier ou de se méfier valable en recoupant des informations semblables ou contradictoires entre le contenu du document analysé et celui d'un ou plusieurs documents.
- **4 points supplémentaires** pour avoir justifié correctement cette raison en précisant ce lien.

Exemple de recoupement entre les documents

Recoupement du document 6 avec le document 7

Caricature de Chester COMMODORE publiée dans le *Chicago Defender* et opinion de Lord RUSSELL publiée dans le *Times*.

Raison de se fier

Le document 7 confirme l'existence de critiques dans l'opinion à l'égard des réalisations spatiales en 1969 exprimées dans la caricature. En effet, les deux opinions pointent le manque d'attention portée à la Terre, délaissée pour le projet spatial.

- Si l'élève écrit seulement : *Des informations des documents 6 et 7 se confirment*, la réponse vaut **2 points**.
- Si l'élève développe et précise : *les deux documents expriment une critique semblable des réalisations spatiales en 1969. La caricature (document 6) dénonce l'argent considérable consacré à la Lune et le manque d'attention portée aux questions humaines. Lord Russel (document 7), qui s'exprime dans le Times, affirme de même que le projet spatial est coûteux et que les gouvernements lui accordent « une attention disproportionnée » par rapport à la Terre*, la réponse vaut **6 points**.

D'une façon générale, doit être considérée comme correcte :

- toute réponse formulée différemment des propositions de la liste mais de contenu équivalent ;
- toute réponse non évoquée dans la liste, mais dont le professeur valide le contenu.

Raisons non valables

De façon générale, le type d'argument suivant ne sera pas accepté :

L'auteur travaille dans le domaine de l'économie comme l'auteur du document x. Il est donc compétent et c'est une raison de se fier .

En effet, l'élève doit baser sa justification sur la confrontation des contenus des documents et non sur les références ou les notices.

GRILLE DE CORRECTION

NOM : _____ PRÉNOM : _____ CLASSE : _____

1. PERTINENCE DES DOCUMENTS 1, 2 ET 3	
<p>L'élève identifie comme pertinent le document 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mentionnant les 3 critères rencontrés • En les confirmant par des informations précises et exactes puisées dans le document, en lien avec la question de recherche 	<p>0 – 2</p> <p>0 – 2 – 4 – 6</p>
<p>L'élève identifie comme non pertinent le document 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mentionnant que les critères « temps » et/ou « thème » ne sont pas respectés • En développant sa réponse pour au moins un critère non rencontré par des informations précises et exactes puisées dans le document 	<p>0 – 2</p> <p>0 – 6</p>
<p>L'élève identifie comme pertinent le document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mentionnant les 3 critères rencontrés • En les confirmant par des informations précises et exactes puisées dans le document, en lien avec la question de recherche 	<p>0 – 2</p> <p>0 – 2 – 4 – 6</p>
Pertinence SOUS-TOTAL	/24

2. FIABILITÉ DES DOCUMENTS 4 À 8	
Document 4 - Irénée REGNAULD, « Conquête spatiale... »	
<p>Raison(s) de s'y fier</p> <p>Critique externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'auteur est compétent : il est chercheur dans le monde universitaire, spécialisé dans les sujets de la technologie et de l'espace. • ... <p>Critique interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'auteur est rigoureux : il précise une source en nommant l'historien Neil H. Maher dont il donne la référence complète. • L'auteur mentionne des savoirs vus en classe : la compétition entre les deux blocs de la guerre froide, ou encore, les mouvements contre-culturels et féministes des années 1960. • L'auteur réalise un travail critique d'historien : il confronte le discours dominant sur l'histoire de l'exploration spatiale à des sources discordantes. • ... <p>Raison(s) de s'en méfier</p> <p>Critique externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le magazine Socialter est engagé : par son nom et son descriptif, il propose un angle de critique « radicale » des faits sociaux. • ... <p>Critique interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'auteur cherche à convaincre : il dénonce le « prétendu unanimisme » ayant entouré, « pense-t-on à tort », l'exploration spatiale. De même, il dénonce les couts de celle-ci par les termes « exorbitants », « hubris ». • ... 	<p>Raisons : 0 – 1 (x ...)</p> <p>Justifications : 0 – 1 – 4 (x ...)</p>

Document 5 - Graphique publié dans Roger D. LAUNIUS, « Sondages d'opinion... »

Raison(s) de s'y fier

Critique externe

- L'auteur est compétent : il est historien, spécialisé en histoire aérospatiale, auteur de nombreux livres et articles sur le sujet. Il a exercé en tant qu'historien en chef de la Nasa de 1990 à 2002.
- La méthode utilisée pour réaliser les sondages est rigoureuse : ceux-ci ont été réalisés par des « organisations professionnelles utilisant une méthodologie statistique acceptable » et « ils représentent les meilleures données empiriques quantitatives disponibles... ».
- L'auteur est transparent : il expose sa méthodologie de recherche dans l'article.
- L'auteur mobilise des sources reconnues : le graphique a été originellement publié dans le New York Times, un journal de référence, souvent récompensé pour la qualité de ses investigations.

● ...

Critique interne

- Le graphique est précis : l'axe des ordonnées du graphique exprime les réponses en pourcentages de 0 à 70 %, ou encore, les réponses des personnes interrogées oscillent entre 42 et 58 % pour 9 catégories de dépenses différentes.
- Le graphique est nuancé : l'adhésion aux programmes spatiaux est comparée à l'adhésion à d'autres volets de la politique gouvernementale (éducation, santé...).

● ...

Raison(s) de s'en méfier

Critique externe

- Le document est le résultat d'un sondage : il présente l'opinion seulement d'un échantillon d'individus.

● ...

Raisons :
0 – 1
(x ...)

Justifications :
0 – 1 – 4
(x ...)

Document 6 - Chester COMMODORE, « Qu'en est-il de la distance... »

Raison(s) de s'y fier

Critique externe

- L'auteur est reconnu internationalement : il est dessinateur de presse nommé douze fois au prix Pulitzer.
- L'auteur est acteur de la lutte pour les droits civiques : lui-même ayant été victime de discriminations raciales, il se fait un porte-parole de la lutte en faveur des droits de l'homme.

● ...

Critique interne

- L'auteur est compétent : par le jeu de mots de son titre et son lien avec la composition de la caricature, il offre plusieurs registres de lecture de l'image.
- La caricature mobilise des savoirs vus au cours : la discrimination raciale dans les années 1960 aux États-Unis ou les dépenses des programmes spatiaux ainsi que leur dimension nationale et politique.

● ...

Raison(s) de s'en méfier

Critique externe

- L'auteur publie dans un journal militant : le *Chicago Defender* défend ouvertement la communauté afro-américaine des États-Unis.
- L'auteur est militant : il utilise son art pour défendre les droits civiques.

● ...

Critique interne

- La caricature force le trait : tous les dollars du gouvernement américain représenté par l'Oncle Sam vont à la Lune alors qu'aucun dollar ne va au bras noir tendu à l'avant-plan. Ceci laisse entendre que la lutte contre les inégalités entre les humains n'obtient aucun financement.
- L'auteur exprime une opinion : il dénonce l'excès des dépenses liées à l'exploration spatiale, ou encore, il choisit de mettre en évidence la lutte pour les droits humains.

● ...

Raisons :
0 – 1
(x ...)

Justifications :
0 – 1 – 4
(x ...)

Document 7 - Bertrand RUSSELL, « Pourquoi l'Homme... »

Raison(s) de s'y fier

Critique externe

- L'auteur est compétent : il est mathématicien, philosophe, écrivain et homme politique. Grâce à son parcours professionnel et intellectuel, il peut avoir une approche plurielle de l'actualité.
- L'auteur est reconnu internationalement : il reçoit le prix Nobel de littérature en 1950 pour l'ensemble de son œuvre.
- ...

Critique interne

- L'auteur se réfère à des faits vérifiables vus au cours : la conquête spatiale a été une compétition entre les USA et l'URSS au cœur de la guerre froide, ou encore, chaque camp possède la bombe nucléaire (Bombe H).
- ...

Raison(s) de s'en méfier

Critique externe

- L'auteur est engagé : il est pacifiste et anti-autoritaire. Il cherche à dénoncer publiquement les crimes de guerre américains au Vietnam.
- Le *Times* est un journal engagé : il est de tendance conservatrice.
- ...

Critique interne

- L'auteur cherche à convaincre : il énonce plusieurs arguments en défaveur de l'exploration spatiale en y projetant un risque d'extension de guerre.
- L'auteur est imprécis : il se montre vague quand il cite « un certain nombre de scientifiques » pour appuyer son propos.
- L'auteur exprime une opinion : il utilise des termes grandiloquents comme « admirables », « impitoyable », « dérisoire », « nos folies doivent être transplantées d'abord sur la Lune, puis sur Mars et Vénus par de sauvages pèlerins de la haine », « sottise habilitée ».
- L'auteur exprime un jugement de valeur : il dénonce le caractère impérialiste des programmes spatiaux en écrivant « Les hommes ne se contenteront pas d'atterrir sur la Lune et d'essayer de la rendre habitable. Ils débarqueront simultanément... » ou, « cela rend dérisoire l'ensemble du projet dans lequel il est difficile pour des hommes sains d'esprit de voir beaucoup de valeur ».
- L'auteur est dans le registre de l'émotion : il convoque un heureux souvenir d'enfance qu'il oppose à sa désillusion ressentie la veille du succès d'Apollo 11.
- ...

Raisons :
0 – 1
(x ...)

Justifications :
0 – 1 – 4
(x ...)

Document 8 - Interview de Jean-Louis POURTET

Raison(s) de s'y fier

Critique externe

- L'auteur est compétent : il est journaliste et a été correspondant à Washington pour plusieurs médias francophones internationaux durant 50 ans.
- ...

Critique interne

- L'auteur est un témoin direct : il était présent dans la salle de presse au moment de l'alunissage d'Apollo 11.
- L'auteur confirme des savoirs appris en classe : J.-L. Pourtet évoque le conflit idéologique et les différents acteurs de la guerre froide.
- ...

Raison(s) de s'en méfier

Critique externe

- L'interview est tardive par rapport aux événements : le témoin évoque des souvenirs qui ont déjà 50 ans et la mémoire évolue avec le temps.
- ...

Critique interne

- L'auteur exprime des impressions et des émotions : « absolument extraordinaire », « explosion de joie », « intense moment de fraternité humaine »...
- L'auteur manque de nuance : il généralise des émotions et attitudes en ces termes « en général, on est assez réservé », « la joie du monde entier ».
- ...

Raisons :
0 – 1
(x ...)

Justifications :
0 – 1 – 4
(x ...)

• Tous les documents ont été analysés	0 – 2
• L'élève a mobilisé des arguments de nature variée (critique interne et externe)	0 – 6
Fiabilité de chaque document considéré isolément (10 raisons maximum) SOUS-TOTAL	/58

3. FIABILITÉ DES DOCUMENTS 5 À 8 REPOSANT SUR DES RECOUPEMENTS AVEC UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS

Remarque : pour faciliter la correction, les raisons basées sur des recouplements sont répétées ci-dessous pour les différents documents. Cependant, la raison ne sera prise en compte qu'une seule fois.

Recouplements possibles du document 5 avec un ou plusieurs documents	
<p>Raison(s) de s'y fier</p> <p>Recouplement avec le document 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les deux documents montrent que, pour une partie de la population américaine, l'exploration spatiale devrait passer après la réalisation d'autres programmes gouvernementaux. Dans le sondage réalisé en 1965 (document 5), une majorité de répondants considère que le programme spatial est secondaire par rapport à la santé, l'éducation ou encore la réduction de la pauvreté. La caricature de Commodore (document 6), en 1969, critique le gouvernement américain qui allouerait l'essentiel des budgets à l'exploration de la Lune, aux dépens de l'amélioration de la condition des humains sur Terre.. • ... <p>Recouplement avec le document 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les deux documents témoignent d'un enthousiasme pour le projet spatial à deux moments des années 1960. En 1965, le sondage mené par le journal américain montre que 41 à 49 % des personnes interrogées disent accorder une importance prioritaire au projet spatial par rapport à d'autres politiques. En 1969, lors de l'alunissage d'Apollo 11, le journaliste Pourtet rapporte « l'explosion dans la salle de joie, d'enthousiasme... » ou encore « les applaudissements [qui] ont crépité » parmi les journalistes du monde entier qui ont assisté à la réussite du projet spatial. • ... <p>Raison(s) de s'en méfier</p> <ul style="list-style-type: none"> • ... 	<p>Raisons :</p> <p>0 – 2 (x ...)</p> <p>Justifications :</p> <p>0 – 4 (x ...)</p>

Recoupements possibles du document 6 avec un ou plusieurs documents

Raison(s) de s'y fier

Recoupement avec le document 5

- La caricature du *Chicago Defender* dénonce l'excès des dépenses absorbées par les programmes spatiaux. De la même manière, le graphique (document 5) montre qu'une partie de l'opinion publique aux États-Unis estimait plus important le financement par l'État de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation et de la couverture médicale (entre autres).
- ...

Recoupements avec le document 7

Les deux documents montrent que l'adhésion au projet spatial n'était pas unanime. En effet,

- Commodore et Russell dénoncent la course à laquelle se livrent les grandes puissances pour conquérir l'espace. Dans la caricature, l'ombre projetée par la main disproportionnée représente l'humanité, et l'auteur, par le jeu de mots de son titre, assimile la course à l'espace à un creusement d'écart entre les humains. De même, Russel décrit le projet spatial comme « dérisoire », « l'esprit de compétition » l'ayant « contaminé ». Ou, il parle de « notre sottise ingéniosité » et écrit « Il serait moins coûteux de se tirer dessus à domicile, et plus humain de fournir à chacun une capsule de poison et de condamner les rivaux à une mort sans douleur. »
- Le dessinateur de presse américain critique le manque d'attention portée à la Terre, délaissée pour l'exploration de la Lune, par les mots « on Earth » écrits sur la main tendue. Lord Russell fait de même en écrivant : « Je ne peux qu'être amusé par cette préoccupation (...), compte tenu du fait qu'à l'heure actuelle, les gouvernements s'emploient délibérément à empoisonner l'atmosphère terrestre, son sol, l'eau que nous buvons (...) il y a un manque de proportion dans cette attention méticuleuse apportée à la Lune, combinée à des dommages inconsidérés causés à notre propre planète, qui est, elle, porteuse de vie. »
- ...

Raison(s) de s'en méfier

Recoupement avec le document 5

- La caricature du *Chicago Defender* dénonce l'excès des dépenses absorbées par les programmes spatiaux. Or, le graphique (document 5) montre qu'entre 41 et 49 % des personnes sondées aux États-Unis estimaient important que l'État investisse comme il le faisait alors dans l'exploration de l'espace.
- ...

Recoupement avec le document 8

- Commodore dénonce le manque d'humanité du projet spatial et pointe le désintéret des autorités américaines pour la lutte contre la discrimination raciale. À l'inverse, le témoignage du journaliste français rappelle que les premiers pas sur la Lune ont constitué un grand moment de fraternité humaine.

Raisons :
0 – 2
(x ...)

Justifications :
0 – 4
(x ...)

Recoupements possibles du document 7 avec un ou plusieurs documents

Raison(s) de s'y fier

Recoupements avec le document 6 (caricature)

- L'auteur du document 7 écrit que les projets d'exploration de la Lune « n'ont pas été réfléchis dans un esprit de détachement scientifique, ni dans celui de redonner de l'honneur à la race humaine. » De même, le caricaturiste Commodore dénonce le financement de l'exploration spatiale qui se fait aux dépens des progrès humains.
- Un même type de critique du projet spatial est exprimé dans ces 2 documents de 1969 : comme le document 7, le document 6 dénonce la rivalité entre les grandes puissances derrière le projet spatial.
- ...

Raison(s) de s'en méfier

Recoupements avec le document 5

- Le Prix Nobel Russell estime « qu'il est difficile pour des hommes sains d'esprit de voir beaucoup de valeur » dans le projet d'exploration spatiale. Cependant, le sondage réalisé en 1965 et repris dans le document 5 (Launius) montre qu'environ 40 % des interrogés trouvent le projet spatial plus important que plusieurs autres politiques gouvernementales.
- Lord Russell dénonce l'intention délibérée des gouvernements de polluer la terre et notamment l'eau potable. Or le sondage mentionne des investissements publics en faveur de la désalinisation de l'eau et donc un accès élargi à l'eau potable.
- ...

Recoupement avec le document 8

- Le point de vue critique de Russel sur la conquête spatiale, qui serait surtout le reflet de la rivalité haineuse entre la Russie et les États-Unis, est contredit par le témoignage de Jean-Louis Pourtet : en juillet 1969, les premiers pas sur la Lune ont été vécus par les milliers de journalistes de toutes origines qui assistaient à l'événement comme un moment de joie et d'intense fraternisation humaine, au-delà des frontières et des divisions idéologiques : « On voyait les Américains serrer la main des Soviétiques, des Chinois, des Cubains... ».

Raisons :
0 – 2
(x ...)

Justifications :
0 – 4
(x ...)

Recoupements possibles du document 8 avec un ou plusieurs documents

<p>Raison(s) de s’y fier Recoupement avec le document 5 (sondage)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le document 8 témoigne d’un grand enthousiasme pour la conquête spatiale, l’alunissage de 1969 provoquant la joie « du monde entier ». Le document 5 témoigne, lui aussi, d’une adhésion populaire au projet spatial : en effet, dans ce sondage réalisé en 1965, entre 40 et 50 % de personnes interrogées accordent beaucoup d’importance à la politique spatiale du gouvernement américain, qu’ils jugent même plus importante que plusieurs autres programmes gouvernementaux. <p>Raison(s) de s’en méfier Recoupement avec les documents 5, 6 et 7</p> <ul style="list-style-type: none"> Le sondage de 1965, la caricature et l’opinion de Russell en 1969 témoignent du fait que les questions terrestres sont plus importantes aux yeux d’une partie de la population que l’exploration spatiale. Cela contredit le témoignage du journaliste français correspondant à Washington qui présente la joie provoquée par les premiers pas de l’Homme sur la Lune comme faisant l’objet d’un enthousiasme généralisé parmi les correspondants de presse contemporains de l’événement (« on a partagé (...) la joie... »). <p>Recoupement avec les documents 6 et 7</p> <ul style="list-style-type: none"> Si le journaliste français se souvient du moment de fraternité humaine suscité par les images des premiers pas sur la Lune, d’autres sources de l’époque sont plus critiques. La caricature (document 6) et le billet d’opinion (document 7) dénoncent en effet la rivalité à l’œuvre derrière les programmes d’exploration spatiale : « course entre les grandes puissances » (document 7), jeu de mot sur le terme anglais « race » qui renvoie à la notion de race humaine mais aussi à celle de « course à l’espace » (document 6). 	<p>Raisons : 0 – 2 (x ...)</p> <p>Justifications : 0 – 4 (x ...)</p>
--	--

Fiabilité des documents 5 à 8 reposant sur des recoupements (3 maximum)	/18
SOUS-TOTAL	
TOTAL GÉNÉRAL	/100

MODALITÉS DE RÉUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50 % des points.

La décision d'octroi du certificat d'enseignement secondaire supérieur à l'élève est basée sur les résultats obtenus à l'épreuve externe pour ce qui concerne la compétence ciblée dans la discipline évaluée, et les résultats aux évaluations internes pour ce qui concerne les autres compétences relatives à cette discipline.

La pondération de la compétence visée par l'épreuve externe par rapport aux autres compétences est laissée à l'appréciation du conseil de classe.

En cas de réussite à l'épreuve externe, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline concernée.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer à l'épreuve maîtrise la compétence et les savoirs visés. Il prend en compte les besoins spécifiques de l'élève comme expliqué ci-dessous.

Le conseil de classe fonde sa décision sur un dossier comportant :

- la copie des bulletins des deux années suivies au 3^e degré ;
- un rapport circonstancié du ou des enseignant(s) titulaire(s) dans la ou les discipline(s) concernée(s) ;
- tout autre élément que le conseil de classe estime utile comme, le cas échéant, le protocole d'aménagements raisonnables ou le protocole d'intégration.

Les conditions de réussite prévues par le règlement des études du pouvoir organisateur restent pleinement d'application sauf en cas de décision ultérieure du gouvernement.

Remarque à propos des modalités de réussite des élèves primo-arrivants :

Les modalités spécifiques de certification des élèves primo-arrivants sont détaillées dans la circulaire 9440 du 19 février 2025 disponible à l'adresse suivante : http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=9695.

ENCODAGE ET CALCUL DES RÉSULTATS

L'encodage des résultats et leur transmission à l'Administration s'effectue en remplissant une grille dans un fichier tableur au format .xlsx.

Afin d'alléger la tâche d'encodage des écoles, les grilles préremplies par l'Administration ont été communiquées aux directions au mois de mars 2025. Ces grilles comportent déjà les noms et prénoms des élèves par classe et par discipline, en plus du code FASE de l'école et de l'implantation. L'encodeur doit indiquer, pour chaque élève, la cote obtenue par indicateur. Il est toujours possible d'ajouter un ou plusieurs élèves manuellement à la suite de la liste.

Si l'Administration n'a pas reçu de l'école en mars la liste des élèves répartis par classe, ces différents champs doivent être remplis manuellement.

Un mode d'emploi détaillé figure à l'onglet « **Instructions** » de la grille.

Le fichier d'encodage permet :

- le calcul du score global de chaque élève ;
- l'encodage des résultats des élèves à chaque épreuve, afin de les envoyer à la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations ;
- la création automatique de bilans imprimables, utiles lors des conseils de classe ;
- l'analyse des résultats par élève et par compétence, ainsi qu'une vision des résultats de la classe pour permettre de mieux évaluer celle-ci.

Une fois l'encodage complété (onglet « **Encodage** »), la feuille d'encodage génère automatiquement deux séries de données.

À l'onglet « **Bilans** », une feuille par élève reprend son résultat total ainsi que son résultat par critère et par indicateur, de même que le statut des données collectées (données complètes, incomplètes, élève absent, élève partiellement absent). Ces feuilles peuvent être imprimées pour les conseils de classe.

À l'onglet « **Analyses** », un tableau général consigne les résultats par élève ainsi que par critère et par indicateur, la moyenne des résultats de la classe, l'écart-type calculé entre les résultats des élèves ainsi que les taux de réussite (globaux, par critère et par indicateur).

L'encodage sera effectué pour chacune des classes.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Chaque enseignant remet les grilles d'encodage remplies avec les résultats de ses élèves à la direction de son école.

La direction transmet les résultats à l'Administration pour le 1^{er} juillet 2025 au plus tard, en déposant les grilles remplies dans l'application Platra. Le mode d'emploi de Platra est disponible sur la page d'accueil de l'application.

Confidentialité des résultats

Conformément à l'article 36/8 du décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire, les résultats obtenus à l'épreuve certificative externe commune ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des établissements scolaires. Il est interdit d'en faire état, notamment à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements.

Les membres du personnel et les pouvoirs organisateurs des établissements scolaires qui ont connaissance des résultats obtenus à l'épreuve externe commune sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal s'applique.

Le non-respect de l'interdiction de divulgation constitue une pratique déloyale au sens de l'article 41, alinéa 2 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement.

RETOURS QUALITATIFS SUR L'ÉPREUVE

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les directions et les enseignants seront invités, après la session d'épreuves externes, à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2025. Un courriel sera envoyé sur la boîte mail administrative des écoles le jeudi 26 juin 2025 à ce propos.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants d'histoire pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/250283373677363> ou en scannant le QR code suivant.



Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document *Résultats 2025*. Le document *Résultats*, publié chaque année sur www.enseignement.be/cess, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

CONTACTS UTILES

Pour une question d'ordre général

Catherine Smits

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02 690 82 87 ou 02 690 81 91

cess@cfwb.be

Pour une question relative à la correction de l'épreuve

La permanence d'histoire est organisée au 02 690 82 12

le jour de l'épreuve de 13 h à 16 h

les deux jours ouvrables suivants de 9 h à 12 h et de 13h à 16 h

Pour une question relative à l'encodage des résultats

Thierry Libert

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02 451 63 71

evaluations.externes@cfwb.be

Guy Quintard

Direction des Standards éducatifs et des Évaluations

02 690 82 23

evaluations.externes@cfwb.be

ET L'ANNÉE PROCHAINE ?

La compétence évaluée en juin 2026 sera également la compétence de critique. La thématique de l'épreuve sera communiquée par circulaire au début de l'année scolaire prochaine. La circulaire, dès sa publication, sera notamment déposée sur www.enseignement.be/cess, onglet « histoire ».